

### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#1/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Code des commerces : A80-060 Ligne de produits: Hygienfresh

UFI: GMK2-700D-C009-TYSG

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

CAP Pfoumata qui garantit 15 parfumée de séchage

Secteurs d'utilisation:

Fabrication industrielle (tous types)[SU3], Ménages privés (= public général = consommateurs)[SU21], Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)[SU22]

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Tintolav s.r.l. - Via M. D' Antona 7 - 10028 Trofarello (TO) Tel. 011/649.68.27 Fax 011/649.67.42

Email: info@tintolav.com - Sito internet: www.tintolav.com

Email tecnico competente: a.conedera@tintolav.com

Contact nationaux: FR: numéro ORFILA (INRS):

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59 ( 24 heures sur 24 - 7 jours sur 7) ----- SUISSE :Tox Info Suisse Telefon/téléphone: 145; www.toxi.ch

### RUBRIQUE2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:

GHS07, GHS09

Code(s) des classes et catégories de danger:

Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2

Code(s) des mentions de danger:

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, provoque l'inflammation remarquable avec l'érythème ou l'oedème.

Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, peut provoquer la sensibilisation cutanée.

Le produit est dangereux pour l'environnement car il est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#2/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

#### 2.1.2 Informations complémentaires:

Pour le texte intégral des mentions de danger et des mentions de danger UE: voir la RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:

GHS07, GHS09 - Attention



H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

non applicable

Mentions de mise en garde:

Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Intervention

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

### Contient:

perfumes, isododecane, hexyl salicylate, 4-tert-butylcyclohexyl acetate, tetramethyl acetyloctahydronaphthalenes, pogostemon cablin oil, coumarin, amyl salicylate, hexyl cinnamal, methyl cinnamate, limonene, tetramethyl-4-methyleneheptan-2-one, undecylenal, eucalyptol, delta-damascone, eugenol, alpha isomethyl ionone.

Teneur en COV prêt à l'emploi: 9,47 %

UFI: GMK2-700D-C009-TYSG

### 2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

Aucune autre information sur les risques

### RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#3/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 3.1 Substances

Pas pertinent

### 3.2 Mélanges

Note C - Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Substance	Concentration[ w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
2,2,4,6,6-Pentamethylheptane	>= 15 < 25%	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 4, H413 1 1	ND	13475-82-6	236-757-0	ND
salicylate d'hexyle - FEMA 0	>= 5 < 15%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 1 1 ATE oral = 5.000,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg	607-772-00-3	6259-76-3	228-408-6	01-2119638 275-36-000 2
acétate de 4-tert-butylcyclohexyle - FEMA 0	>= 5 < 15%	Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 2, H411 1 1 ATE oral = 5.000,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg	ND	32210-23-4	250-954-9	01-2119976 286-24
1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8 ,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1- one - FEMA 0	>= 5 < 15%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 1 1 ATE oral = 5.000,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg	ND	54464-57-2	259-174-3	01-2119489 989-04
Huile de Patchouli	>= 1 < 5%	Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411 1 1	ND	ND	939-227-3	01-2120766 170-60-xxxx
3-ethoxy-4-hydroxybenzaldehyde - FEMA 2464	>= 1 < 5%	Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411 1 1 ATE oral > 3.160,000 mg/kg ATE dermal > 2.000,000 mg/kg	ND	121-32-4	204-464-7	ND



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#4/22

### Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Substance	Concentration[ w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
coumarine	>= 1 < 5%	Acute Tox. 3, H301; Skin Sens. 1, H317; STOT RE 2, H373 ATE oral = 290,000 mg/kg ATE dermal = 242,000 mg/kg	ND	91-64-5	202-086-7	01-2119943 756-26-000 0
undécane-4-olide - FEMA 3091	>= 1 < 5%	Aquatic Chronic 2, H411 1 1 ATE oral = 18.500,000 mg/kg	ND	104-67-6	203-225-4	ND
2-cyclohexylidène-2-phényl-acéto nitrile - FEMA 0	>= 1 < 5%	Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 2, H411 ATE oral = 619,000 mg/kg ATE dermal = 2.000,000 mg/kg	608-044-00-8	10461-98-0	423-740-1	01-0000017 023-83-000 3
Masse de réaction du salicylate de 2-méthylbutyle et du salicylate de pentyle	>= 1 < 5%	Acute Tox. 4, H302; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 1 1 ATE oral = 2.000,000 mg/kg	ND	ND	911-280-7	01-2119969 444-27-000 2
Hexyl cinnam-aldehyd	>= 1 < 5%	Skin Sens. 1, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411 ATE oral = 2.450,000 mg/kg	ND	101-86-0	202-983-3	01-2119533 092-50
Cinnamate de méthyle - FEMA 2698	>= 1 < 5%	Skin Sens. 1B, H317 ATE oral = 2.610,000 mg/kg ATE dermal = 500,000 mg/kg	ND	103-26-4	203-093-8	ND
1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3, 8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1- one	>= 1 < 5%	Skin Corr. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 2, H411 1 1	ND	68155-67-9	268-979-9	ND
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one	>= 1 < 5%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 1, H410 1 1 ATE oral = 5.000,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg	ND	68155-66-8	268-978-3	01-2119489 989-04-000 0
dipentène Note: C	>= 0,1 < 1%	Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	601-096-00-2	5989-27-5	227-813-5	01-2119529 223-47-000 1



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#5/22

### Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Substance	Concentration[ w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACh
		1 ATE oral = 4.400,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg				
Eugenol	>= 0,1 < 1%	Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319 ATE oral = 2.000,000 mg/kg	ND	97-53-0	202-589-1	01-2119971 802-33-000 0
10-Undecenal - FEMA 3095	>= 0,1 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 3, H412 1 1 ATE oral = 5.000,000 mg/kg ATE dermal = 4.800,000 mg/kg	ND	112-45-8	203-973-1	01-2119980 959-11
1-Methyl-2-[[1,2,2-trimethylbicyclo hex-3yl]methyl]-Cyclopropanemet hanol		Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	ND	198404-98-7	427-900-1	01-0000017 424-73-000 3
4-methyl-2-(2-methylprop-1-en-1-yl)tetrahydro-2H-pyran	>= 0,10 < 1%	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Repr. 2, H361; Aquatic Chronic 3, H412 1 1 ATE oral = 4.300,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg	ND	16409-43-1	240-457-5	01-2119976 300-42
cinéole - FEMA 2465	>= 0,1 < 1%	Flam. Liq. 3, H226; Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319 ATE oral = 2.480,000 mg/kg ATE dermal = 5.000,000 mg/kg	ND	470-82-6	207-431-5	01-2119967 772-24

### Valeurs fractionnées globales

H226	= 25,86	H413	= 24,75	H304	= 29,67	H400	= 19,41
H315	= 18,95	H317	= 33,35	H319	= 13,22	H410	= 19,01
H411	= 22,97	H302	= 4,34	H373	= 2,97	H301	= 2,97
H412	= 1,10	H361	= 0,20	H225	= 0,00	H331	= 0,00
H318	= 0.00						

### **RUBRIQUE4. Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

### Inhalation:

Aérer l'ambiant. Enlever immédiatement le patient de l'ambiant souillé et le porter dedans à ambiant très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#6/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Contact direct avec la peau (du produit pur).:

Enlever immédiatement les vêtements souillés.

Laver immédiatement avec l'eau courante abondante et savonner par la suite les secteurs du corps qui sont venus pour entrer en contact avec le produit, même si seulement soupçonneux.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon).

Contact direct avec les yeux (du produit pur).:

Ne pas employer les baisses pour les yeux ou les onguents d'aucunen sorte devant la visite ou le conseil de l'oculiste.

#### Ingestion:

Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### **RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Movens conseillés de l'extinction:

Pulvérisation d'eau, CO2, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:

Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.

Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets

L'eau vaporisée peut être employée pur protèger les personnes occupées dans l'extinction

On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

#### RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

#### 6.1.1 Pour les non-secouristes:

Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

#### 6.1.2 Pour les secouristes:

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs. approprié : LaTeX, nitrile, PVC

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.

Prédisposer une ventilation suffisante.

Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes.

Informeer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### 6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler rapidement le produit mettant le masque et les vêtements protecteurs.

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination.

#### 6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

#### 6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

### **RUBRIQUE7.** Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et 'exposition directe du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

Manipuler avec soin. Conserver dans un endroit aéré et loin de la chaleur, garder le contenant hermétiquement fermé.

Fabrication industrielle (tous types):

Manipulez-les avec une extrême prudence. Conserver dans un endroit bien aéré, loin des sources de chaleur.

Ménages privés (= public général = consommateurs):

Manipuler avec précaution.

Stocker dans un endroit aéré loin de toute source de chaleur,

Conserver le récipient bien fermé.

### RUBRIQUE8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Relativement aux substances contenues:

dipentène:

TWA: 30 from AIHA

#7/22



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

Pàglamant /LIE) 2020/878

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

TWA: 165.5 (mg/m3) from AIHA

- Substance: salicylate d'hexyle

**DNEL** 

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 0,79 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 2083 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 0,79 (mg/m3)

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 2083 (mg/kg bw/day)

- Substance: 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one DNEL

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 1,76 (mg/m3)

Effets systémiques A long terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 1,76 (mg/m3)

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0.0028 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,73 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,00028 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 0,75 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 0.705 (mg/kg Sol)

- Substance: Hexyl cinnam-aldehyd

**DNEL** 

Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 0,000078 (mg/m3)

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 0,00628 (mg/m3)

**PNEC** 

Eau douce = 0.03 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 47,7 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,003 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 4,77 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 9,51 (mg/kg Sol)

- Substance: 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one DNEL

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

Effets systémiques A court terme Consommateurs Oral = 1,76 (mg/kg bw/day)

Effets à l'échelle locale A court terme Employés Dermique = 0,1011 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0,0028 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,73 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer =  $0.00028 \, (mg/l)$ 

Sédiment Eau de mer = 0,75 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 0.705 (mg/kg Sol)

- Substance: 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one

Effets systémiques A court terme Employés Inhalation = 1,76 (mg/m3)

Effets systémiques A court terme Employés Dermique = 1,73 (mg/kg bw/day)

**PNEC** 

Eau douce = 0.0028 (mg/l)

Sédiment Eau douce = 3,73 (mg/kg/Sédiment)

Eau de mer = 0,00028 (mg/l)

Sédiment Eau de mer = 0,75 (mg/kg/Sédiment)

Sol = 0.705 (mg/kg Sol)

#8/22



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#9/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 8.2. Contrôles de l'exposition









Contrôles techniques appropriés:

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

Pas de suivi spécifique prévu

Fabrication industrielle (tous types):

Pas de suivi spécifique prévu

Ménages privés (= public général = consommateurs):

Aucune vérifications spécifiques prévues

Mesures de protection individuelle:

a) Protectiondes yeux / du visage

Pendant la manipulation du produit pur employer les verres de sécurité (EN 166).

- b) Protection de la peau
- i) Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être vérifiés avant utilisation. Utilisez une technique convient pour enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact cutané avec ce produit Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux législation actuelle et bonnes pratiques de laboratoire. Lavez et séchez vos mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux exigences de la directive UE 89/686 / CEE e les normes EN 374 qui en résultent.

Contact complet

Matériel: caoutchouc nitrile épaisseur minimale: 0,11 mm temps de passage: 480 min

Le choix d'un gant approprié dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres caractéristiques de gualité qui

varient d'un fabricant à l'autre.

Pour le choix du type de gants à utiliser, consultez le fournisseur / fabricant des gants.

Respectez les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration fournies par le fournisseur des gants.

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur porter les vêtements de protection complets de la peau.

c) Protection respiratoire

Non nécessaire pour l'usage normal.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Relativement aux substances contenues:

dipentène:

Ne pas laisser ce produit chimique contaminants de l'environnement.

### RUBRIQUE9. Propriétés physiques et chimiques



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 10 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
État physique	Solide	
Couleur	Violet	
Odeur	caractéristique	
Seuil olfactif	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé	
Inflammabilité	pas inflammable	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé	
Point d'éclair	> 60 °C	ASTM D92
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé	
Température de décomposition	non déterminé	
рН	nas pertinent	
Viscosité cinématique	non déterminé	
Solubilité	nas pertinent	
Solubilité dans l'eau	nas pertinent	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé	
Pression de vapeur	non déterminé	
Densité et/ou densité relative	nas pertinent	
Densité de vapeur relative	non déterminé	
Caractéristiques des particules	non déterminé	

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV prêt à l'emploi: 9,47 %

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

- a) Explosifs
  - i) sensibilité aux chocs Pas pertinent
  - ii) effet du chauffage en milieu confiné Pas pertinent
  - iii) effet de l'inflammation en milieu confiné Pas pertinent
  - iv) sensibilité aux chocs Pas pertinent
  - v) sensibilité au frottement Pas pertinent



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#11/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

vi) stabilité thermique Pas pertinent

vii) colis Pas pertinent

- b) Gaz inflammables
  - i) Tci/limites d'explosion Pas pertinent
  - ii) vitesse de combustion fondamentale Pas pertinent
- c) AérosolsPas pertinent
- d) Gaz comburantsPas pertinent
- e) Gaz sous pression Pas pertinent
- f) liquides inflammables Pas pertinent
- g) Solides inflammables
  - i) vitesse de combustion ou durée de combustion en ce qui concerne les poudres métalliques Pas pertinent
  - ii) déclaration indiquant si la zone mouillée a été franchie Pas pertinent
- h) Substances et mélanges autoréactifs
  - i) température de décomposition
     Pas pertinent
  - ii) propriétés de détonationPas pertinent
  - iii) propriétés de déflagration Pas pertinent
  - iv) effet du chauffage en milieu confiné Pas pertinent
  - v) puissance explosive, le cas échéant Pas pertinent
- i) Liquides pyrophoriques Pas pertinent
- j) Solides pyrophoriques
- i) déclaration indiquant si une inflammation spontanée se produit lors du versement ou dans les cinq minutes qui suivent, en ce qui concerne les solides sous forme de poudre

Pas pertinent



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 12 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

- ii) déclaration indiquant si les propriétés pyrophoriques peuvent changer au fil du temps Pas pertinent
- k) Substances et mélanges autochauffants
- i) déclaration indiquant si une inflammation spontanée se produit et indiquant l'élévation maximale de température obtenue

Pas pertinent

ii) résultats des tests de dépistage visés à l'annexe I, section 2.11.4.2, du règlement (CE) no 1272/2008, s'ils sont pertinents et disponibles

Pas pertinent

- I) Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau. Les informations suivantes peuvent être fournies
  - i) identité du gaz émis, si elle est connue Pas pertinent
  - ii) déclaration indiquant si le gaz émis s'enflamme spontanément Pas pertinent
  - iii) taux d'évolution des gazPas pertinent
- m) Liquides comburants
  Pas pertinent
- n) Solides comburantsPas pertinent
- o) Peroxydes organiques
  - i) température de décomposition
     Pas pertinent
  - ii) propriétés de détonation Pas pertinent
  - iii) propriétés de déflagrationPas pertinent
  - iv) effet du chauffage en milieu confinéPas pertinent
  - v) puissance explosive Pas pertinent
- p) Corrosif aux métaux
  - i) métaux corrodés par la substance ou le mélange Pas pertinent

Pas pertinent

iii) référence à d'autres sections de la fiche de données de sécurité concernant les matériaux compatibles ou incompatibles



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 13 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Pas pertinent

- q) Explosifs désensibilisés
  - i) agent désensibilisant utilisé Pas pertinent
  - ii) énergie de décomposition exothermique Pas pertinent
  - iii) vitesse de combustion corrigée (Ac) Pas pertinent
  - iv) propriétés explosives de l'explosif désensibilisé dans cet état
     Pas pertinent

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

- a) sensibilité mécanique Pas pertinent
- b) température de polymérisation auto-accélérée Pas pertinent
- c) formation de mélanges poussières/air explosibles Pas pertinent
- d) réserve acide/alcaline Pas pertinent
- e) taux d'évaporation Pas pertinent
- f) miscibilité Pas pertinent
- g) conductivité Pas pertinent
- h) corrosivité Pas pertinent
- i) groupe de gazPas pertinent
- j) potentiel redox Pas pertinent
- k) potentieldeformationderadicauxlibres Pas pertinent
- I) propriétés photocatalytiques Pas pertinent



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 14 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

#### 10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

### **RUBRIQUE11. Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

ATE(mix) oral = 3.975,2 mg/kg

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal = ∞

(a) toxicité aiguë: acétate de 4-tert-butylcyclohexyle: Rats (10 par dose, le sexe et souche non déclarés) ont été administrée 4-tert-butylcyclohexyl acétate par gavage à 5000 mg/kg-bw. Aucune information sur la mortalité a été signalée

Lapins (4, sexe et souche non déclarés) ont été l'acétate 4-tert-butylcyclohexyl administré par voie cutanée à 5000 mg/kg-bw. Un lapin est mort.

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one: DOSE toxique 1-DL50 > 5000 mg/kg (ratoral)

DOSE toxique 2-DL50 > 5000 mg/kg (skn-rbt)

Hexyl cinnam-aldehyd: Orale (rat) LD50: 2450 mg/kg

dipentène: DL50 Orale-rat-4.400 mg/kg

Remarques : Comportementale : changement dans l'activité motrice (test spécifique). Trouble respiratoire, peau et phanères :

Autres: cheveux. Inhalation: Irritant pour les voies respiratoires.

DL50 Par voie cutanée-lapin-> 5,000 mg/kg

(b) corrosion cutanée/irritation cutanée: Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, provoque l'inflammation remarquable avec l'érythème ou l'oedème.

acétate de 4-tert-butylcyclohexyle: Lapins (espèces, le sexe et nombre non précisé) ont été l'acétate 4-tert-butylcyclohexyl administré par voie cutanée à des oreilles et le dos. Observations des backs incluaient un érythème très léger après 1 et 5 min, grave érythème et œdème léger à 15 min et grave érythème et œdème à 20 heures. Le huitième jour, légère rougeur et mise à l'échelle graves ont été observés. Observations des oreilles incluent



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 15 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

grave érythème et œdème avec formation de cloques après 20 heures. Nécrose sévère a été enregistrée le jour 8. (Bhatia, S.P., et al., Food and Chemical Toxicology 46 (2008) S36-S41) 4-tert-Butylcyclohexyl acétate était irritant pour la peau de lapin

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Humaine

Résultat : Irritation de la peau Méthode : L'OCDE 439

4-methyl-2-(2-methylprop-1-en-1-yl)tetrahydro-2H-pyran: Test épicutané à 2%, pétrolatum de véhicule.

Résultat: aucune irritation observée.

Espèce: humaine Organe: peau Remarques: RIFM

(c) lésions oculaires graves/irritation oculaire: acétate de 4-tert-butylcyclohexyle: Inculquer des lapins albinos (3/sexe dose non précisé) portion de 0,1 mL de solution de 0,625 % (véhicule non déclaré) dans le œil droit de chaque lapin avec aucun autre traitement tandis que le œil gauche sert de contrôle. Scores ont été enregistrées selon l'échelle de Draize. Légère irritation modérée avec conjonctival chémosis et décharge ont été observées dans tous les trois lapins (score moyen pour rougeur et 1,9 pour 1 chémosis). Tous les yeux autorisé par jour 4. (Bhatia, S.P., et al., Food and Chemical Toxicology 46 (2008) S36-S41) acétate de 4-tert-Butylcyclohexyl a causé une irritation des yeux de lapin.

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Résultat : Aucune irritation oculaire

Méthode: QSAR

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Le produit, si porté pour entrer en contact avec la peau, peut provoquer la sensibilisation cutanée.

coumarine: Test: Sesitization par inhalation: Inhalation espèces: Rat = 293 mg/kg

Test : Sesitization par inhalation : Inhalation espèces : souris = 196 mg/kg

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Souris LLNA

Résultat : Provoque une sensibilisation.

Méthode: L'OCDE 429

(e) mutagénicité sur cellules germinales: acétate de 4-tert-butylcyclohexyle: Salmonella typhimurium souches TA98, TA100, TA1535, TA1537 et Ta 1538 ont été exposées à l'acétate de 4-tert-butylcyclohexyl à 8 à 5000 g/plaque lors d'un essai de mutation réverse sur bactéries en présence et en absence d'activation métabolique. Les contrôles positifs et négatifs ont été utilisés, mais leur réponse n'a été fournie. Une cytotoxicité a été observée à et au-dessus de 200 g/plaque.

4-tert-Butylcyclohexyl acétate n'était pas mutagène dans cet essai.

(f) cancérogénicité: dipentène: Cancérogénicité-rat-Oral

Tumorigènes : Cancérogène par critères RTECS. Rein, uretère, la vessie, des tumeurs rénales. Effets tumorigènes : Tumeurs du testicule.

Cancérogénicité-souris-Oral

: Agent tumorigène équivoque Tumorigenic d'après les critères RTECS. Gastro-intestinal : tumeurs.

Ce produit est ou contient un composant qui n'est pas être classé quant à sa cancérogénicité basée sur sa classification CIRC, ACGIH, NTP ou EPA.

CIRC : Groupe 3-3: inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme (D-limonène)

- (g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: acétate de 4-tert-butylcyclohexyle: Dans une toxicité pour le développement mis à jour le dépistage (OCED TG 421), Crl: CD rates gravides (SD) ont été administrée acétate de 4-tert-butylcyclohexyl (un mélange de 71 % 28 % trans et cis) dans de l'huile de maïs par gavage à 0, 40, 160 ou 640 mg/kg-poids corporel par jour pendant les jours de gestation 7 20. Rats ont été sectionnés à la césarienne sur 21 jours de gestation et examiné pour le nombre et la répartition des corps jaunes, de sites d'implantation et de placenta. Foetus vivants et morts et résorptions précoces et tardives ont été enregistrées. Foetus ont été examinés Sex-ratio, brutes extérieures et aux modifications des altérations squelettiques et des tissus mous. Il n'y a aucun effet sur le poids corporel de la mère, prise de poids, poids organe ou de la consommation de nourriture. Pup viabilité, poids corporel, observations externes et un examen microscopique a montré aucune modifications importantes qui pourraient être liées à l'administration de la substance

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one: Nombre de vues: 1 fois / jour

Noel: 150 mg/kg

Méthode: OECD Test Guideline 407

Répète la dose (28 jours) Remarques : toxicité (oral)

(j) danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 16 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Relativement aux substances contenues:

salicylate d'hexyle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

acétate de 4-tert-butylcyclohexyle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

3-ethoxy-4-hydroxybenzaldehyde:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) > 3160

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) > 2000

coumarine:

DL50 orale aiguë chez le rat : 293mg/kg DL50 orale aiguë chez les souris : 196mg/kg

Date de l'irritant : non déterminé

Données par inhalation : non déterminé Données de mutagénicité : non déterminé LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 290

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 242

undécane-4-olide:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 18500

2-cyclohexylidène-2-phényl-acétonitrile:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 619

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 2000

Masse de réaction du salicylate de 2-méthylbutyle et du salicylate de pentyle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2000

Hexyl cinnam-aldehyd:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2450

Cinnamate de méthyle:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2610

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 500

 $1\hbox{-}(1,2,3,5,6,7,8,8 \hbox{a-octahydro-}2,3,8,8 \hbox{-tetramethyl-}2\hbox{-naphthyl}) \hbox{ethan-}1\hbox{-one}:$ 

Toxicité orale aiguë

LD50 rat

Dose: > 5,000 mg / kg

Méthode: Test OCDE ligne directrice 401

Remarques: IFF

Toxicité cutanée aiguë

LD50 rat

Dose: > 5,000 mg / kg

Méthode: OECD Test Guideline 402

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

dipentène:



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 17 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4400

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

Eugenol:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2000

10-Undecenal:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 5000

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 4800

4-methyl-2-(2-methylprop-1-en-1-yl)tetrahydro-2H-pyran:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 4300

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

cinéole:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 2480

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 5000

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Aucunes données disponibles.

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

### **RUBRIQUE12.** Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

2-cyclohexylidène-2-phényl-acétonitrile:

Relativement aux substances contenues:

acétate de 4-tert-butylcyclohexyle:

Ide doré (Leuciscus idus) ont été exposées à l'acétate de 4-tert-butylcyclohexyl à des concentrations nominales de 0, 10, 13, 16 et 20 mg/L dans des conditions statiques pendant 48 heures. Marlowet EF a été utilisé comme agent solubilisant. La mortalité a été de 0, 10, 100 et 80 % à 10, 13, 16 et 20 mg/L.

48-h CL50 = 14 mg/L

Puces d'eau (Daphnia magna) ont été exposées à l'acétate de 4-tert-butylcyclohexyl à des concentrations nominales de 2.8 à 28,4 mg/L (concentrations mesurées, 2.4 à 28,4 mg/L) dans des conditions statiques pendant 48 heures.

CE50-48 h = 23,4 mg/L

C(E)L50 (mg/l) = 14 1

1

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one:

Point de terminaison : Espèce CL50 : lepomismacrochirus (poisson-sel Bluegrill) = 1,30 mg/l-h Durée : 96-Note::

méthode: l'OCDE 203 TG

Point de terminaison : EC50-espèces : Daphnia magna (puce d'eau) = 1,38 mg/l-h Durée : 48-Commentaires:: méthode

d'essai statique: OECD TG 202

Point de terminaison : EC50 Desmodesmus subspicatus-espèces (algues vertes) = 2,60 mg/l-h Durée : 72 -

Remarque:: méthode d'essai statique: OCDE TG201

C(E)L50 (mg/I) = 1,31

1

3-ethoxy-4-hydroxybenzaldehyde:

C(E)L50 (mg/I) = 87,599998



Toxicité pour les bactéries : essai statique CSEO

### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 18 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

```
coumarine:
Toxicité pour les poissons CL50-Poecilia reticulata (guppy)-56 mg/l-96 h
Toxicité pour les invertébrés aquatiques CL50-Daphnia magna (daphnie)-13,50 mg/l-48 h
C(E)L50 (mg/I) = 13,51
undécane-4-olide:
Toxicité pour les poissons CL50 - Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) - 569 mg/l - 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 17,0 mg/l - 48 h
C(E)L50 (mg/I) = 17.1
2-cyclohexylidène-2-phényl-acétonitrile:
C(E)L50 (mg/I) = 0.86
NOEC (mg/I) = 0.5
Hexyl cinnam-aldehyd:
Toxicité pour les poissons d'eau douce: CL50 aiguë> 1-10 mg / L
Invertébrés d'eau douce Toxicité: CE aiguë <1 mg / L
Toxicité algale: CE aiguë <1 mg / L.
C(E)L50 (mg/I) = 0.99
Cinnamate de méthyle:
Essai statique CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 2,76 mg / I - 96 h
(Règlement (CE) n ° 440/2008, annexe C.1)
C(E)L50 (mg/I) = 2,76 1
1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one:
Toxicité pour les poissons :
test semi-statique CL50
Espèce: Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Dose: 1,3 mg/l
Temps d'exposition: 96 h
Méthode: OECD Test Guideline 203
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques. :
test semi-statique CE50
Espèce: Daphnia magna (daphnie)
Par portion: 1,38 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Méthode: OECD Test Guideline 202
IFF
Toxicité pour les algues :
statique testEC50
Espèce : Desmodesmus subspicatus (algues vertes)
Dose : 2,6 mg/l
Temps d'exposition: 72 h
Méthode: OECD Test Guideline 201
```



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 19 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Espèce:

Dose: > 100 mg / I Temps d'exposition: 42 h Méthode: L'OCDE 301 F C(E)L50 (mg/I) = 1,3 1 NOEC (mg/I) = 100 1

### dipentène:

Toxicité pour les poissons CL50-Pimephales promelas (vairon)-0.702 mg/l-96,0 (h)
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques EC50 Daphnia pulex-(Water flea)-69,6 mg/l-48 h
C(E)L50 (mg/l) = 0,702 1

### Eugenol:

Toxicité pour les poissons CL50-Danio rerio (poisson zèbre)-13 mg/l-96 h (203 lignes directrices de l'OCDE) toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques – Daphnia Ec50-1,13 mg/l-48 h C(E)L50 (mg/l) = 1,13 1

4-methyl-2-(2-methylprop-1-en-1-yl)tetrahydro-2H-pyran:

Algues EC50 Algues vertes (Desmodesmus 79,7 mg / I, 72 heures Type de test: test statique subspicatus)

Crustacés CE50 Daphnia magna 33,2 mg / I, 48 heures Type de test: test statique

Poisson CL50 Poisson zèbre (Brachydanio rerio) 77,6 mg / I, 96 heures Type de test: test semi-statique Autres boues activées EC50> 1000 mg / I, 3 heures Type de test: statique

tester

C(E)L50 (mg/I) = 33,200001 1

cinéole:

C(E)L50 (mg/I) = 102

Le produit est dangereux pour l'environnement parce qu'est toxique pour les organismes aquatiques en raison de l'exposition aiguë.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Relativement aux substances contenues:

Cinnamate de méthyle:

Biodégradabilité Résultat: - Rapidement biodégradable.

4-methyl-2-(2-methylprop-1-en-1-yl)tetrahydro-2H-pyran:

Biodégradabilité: Type de test: Test de respiration manométrique

Résultat: facilement biodégradable

Biodégradation: 79% Temps d'exposition: 28 j Méthode: OCDE 301F

GLP: vous

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Relativement aux substances contenues:



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 20 / 22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

coumarine:

Bioaccumulation Leuciscus idus melanotus-3 d-46 ; CG/I

Facteur de bioconcentration (FBC) :< 10

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Relativement aux substances contenues:

4-methyl-2-(2-methylprop-1-en-1-yl)tetrahydro-2H-pyran:

Répartition entre les compartiments environnementaux: Koc: 652,7, log Koc: 2,81 Remarques: calculé

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

### RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Envoyer aux systèmes d'obtention débarrassé autorisée ou a incinération en conditions commandées. Actionner en accord aix dispositions locales et nationales en vigueur.

#### **RUBRIQUE14.** Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: 3077

ADR exemption parce que en conformité avec les caractéristiques suivantes:

Emballages combinés: emballege intérieur 5 kg colis 30 kg

Emballege intérieurs placés sur des bacs a housse rétractable outer ectensible: emballege intérieur 5 kg colis 20 kg

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/IMDG: MATERIA PERICOLOSA PER L'AMBIENTE, SOLIDA, N.A.S. (acetato di 4-terz-butilcicloesile, 1',2',3',4',5',6',7',8'-ottaidro-2',3',8',8'-tetrametil-2'-acetonaftone, Coumarin, α-Hexylcinnamaldehyde,

gamma-Undecalactone, 2-cicloesilidene-2-fenilacetonitrile, dipentene,

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one,

1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, 10-Undecenal, Cineolo,

delta-1-(2,6,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one, 2,3-Butandion)

ADR/RID/IMDG: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (acétate de 4-tert-butylcyclohexyle, 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl)éthane-1-one, coumarine, Hexyl cinnam-aldehyd, undécane-4-olide, 2-cyclohexylidène-2-phényl-acétonitrile, dipentène,

1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one,

1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, 10-Undecenal, cinéole,

1-(2,6,6-trimetil-3-ciclohexen-1-il)-2-buten-1-ona, 2,3-Butandion)



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

#21/22

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

ICAO-IATA: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (4-tert-Butylcyclohexyl acetate, 1-(2,3,8,8-Tetramethyl-1,2,3,4,5,6,7,8-octahydronaphthalen-2-yl)ethanone, Coumarin,  $\alpha$ -Hexylcinnamaldehyde, undecan-4-olide, 2-cyclohexylidene-2-phenylacetonitrile, dipentene, 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthyl)ethan-1-one, 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphtyl)ethan-1-one, 10-Undecenal, cineole, 1-(2,6,6-trimethyl-3-cyclohexen-1-yl)-2-buten-1-one, 2,3-Butandion)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Classe: 9

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Etiquette de danger : Quantités limitées

ADR: Code de restriction dans tunnel : --

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Quantités limitées : 5 kg

IMDG - EmS : F-A, S-F

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ICAO-IATA: Le produit présente un danger pour l'environnement IMDG: Agent polluant marin : Oui

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

On ne prévoit pas de transport en vrac

### **RUBRIQUE15. Informations réglementaires**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

catégorie Seveso:

E2 - DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014 - déchets: HP4 - Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires HP14 - Écotoxique

Substances de la liste candidate (article 59 de REACH)
Sur la base des données disponibles, aucune substance SVHC n'est présente

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur a fait une évaluation de la sécurité chimique

### **RUBRIQUE16.** Autres informations

#### 16.1. Autres informations

Points modifiées par rapport à la version précédente: 2.1. Classification de la substance ou du mélange, 2.2. Éléments d'étiquetage, 2.3. Autres dangers, 3.2 Mélanges, 4.1. Description des premiers secours, 8.1. Paramètres de contrôle, 9.2. Autres informations, 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no



### Hygienfresh Deodry - Profumatore per asciugatrici

Publié le 14/10/2021 - Ver. n. 4 du 16/05/2025

# 22 / 22

### Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

1272/2008, 11.2. Informations sur les autres dangers, 12.1. Toxicité, 12.2. Persistance et dégradabilité, 12.4. Mobilité dans le sol, 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB, 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien, 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification, 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU, 14.3. Classe(s) de danger pour le transport, 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Description du mentions de danger exposé au point 3

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H304 = Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H413 = Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 = Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 = Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H301 = Toxique en cas d'ingestion.

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H361 = Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus .

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification selon le règlement (CE) n°. 1272/2008

H315 - Provoque une irritation cutanée. Procédure de classement: Méthode de calcul

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. Procédure de classement: Méthode de calcul

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Procédure de classement: Méthode de calcul

Principales références normatives :

Directive 1999/45/ce

Directive 2001/60/ce

Règlement (CE) 1272/2008

Règlement 2010/453/CE de la Commission

\* Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date ci-dessus.

Concernant uniquement le produit et ne constituent pas une garantie d'une qualité particulière.

C'est le devoir de l'utilisateur de s'assurer qu'il s'agit d'une information appropriée et complète au sujet de l'utilisation spécifique prévue.

Cette fiche technique annule et remplace toutes éditions précédentes.